

Boucle Venerque - Clermont le Fort, hors des sentiers battus

Une randonnée proposée par Renée de Cescendres



Visorando



Randonnée n°24007332

Une balade à deux visages : une première partie "aérienne", en rive droite, de Vénerque à Clermont-le-Fort, avec du dénivelé et un paysage à perte de vue, par des sentiers inusités (en dehors des amateurs de trail) et, en rive gauche, une seconde partie, totalement "pépère" qui serpente entre lac, bords de rivière et quartiers paisibles du Vernet.

Durée :	3h 35	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10,94 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	146 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	150 m	Commune :	Venerque (31810)
Point haut :	250 m		
Point bas :	154 m		

Description

Se garer sur le parking communal, gratuit, à proximité de la base nautique Vénerque Eaux Vives.

(On peut aussi rejoindre ce lieu en train, par la ligne Toulouse - La Tour de Carol, et descendre à la gare de Vénerque - Le Vernet, à 1,2 km du parking.)

(D/A) Prendre la passerelle sur la Hyse. Se diriger vers les courts de tennis puis remonter sur la route bitumée et partir à droite.

(1) Prendre sur la gauche le Sentier de l'Europe qui vous mènera rapidement sur le haut de la colline.

Aller à la table panoramique et profiter de la vue sur l'église fortifiée de Vénerque, la plaine de l'Ariège et, si elles sont là, sur les Pyrénées.

Continuer sur le bord de la falaise, puis prendre le chemin enherbé sur la droite.

Ce chemin vous mènera jusqu'à une route bitumée. Partir sur la gauche.

(2) S'engager sur la gauche dans le chemin qui est bitumé au départ. Ne pas tourner à droite sur le sentier balisé mais continuer tout droit sur le chemin (chemin communal, dit de Cruzille) qui suit la crête.

Passé la dernière maison, ce chemin, à présent enherbé, vous amènera jusqu'à la falaise qui surplombe la vallée de l'Ariège et les ramiers de Vénerque et de Clermont. *Vue à 360° sur la plaine, le village de Clermont sur sa falaise et les derniers coteaux du Lauragais.*

Arrivé au bord de la falaise, suivre le sentier bien tracé qui part vers la droite et suit la bordure de la falaise pour descendre jusque dans la plaine.

(3) Partir tout droit, sur le chemin empierré, en direction de la rivière. En période estivale, il arrive que ce chemin soit en partie boueux en raison de l'irrigation des cultures qui l'environnent.

(4) À la rivière, partir sur la droite. Le chemin est à présent balisé jusqu'au village de Clermont.

Après les champs cultivés, le sentier traverse le ramier communal de Clermont et passe à proximité des cascades et de plusieurs petites plages. *En été, l'endroit prend des airs de station balnéaire. À part au niveau des cascades où la baignade est interdite, peut-être serez-vous tenté par une petite trempette dans l'eau fraîche ? Soyez **extrêmement prudents**, il y a régulièrement des noyades, certaines mortelles.*

Points de passages

D/A Parking à proximité de la base nautique - Ariège (rivière) - Affluent de la Garonne
N 43.43369° / E 1.440406° - alt. 162 m - km 0

1 Sentier de l'Europe
N 43.434282° / E 1.440933° - alt. 166 m - km 0.25

2 Carrefour de Cruzille
N 43.442745° / E 1.443904° - alt. 243 m - km 1.45

3 Ramier de Clermont-le-Fort
N 43.447857° / E 1.434263° - alt. 164 m - km 2.54

4 Berges de l'Arège
N 43.446921° / E 1.427827° - alt. 157 m - km 3.07

5 Départ de sentier Botanique - Le Tumulus
N 43.455692° / E 1.434275° - alt. 173 m - km 4.37

6 Village de Clermont
N 43.457609° / E 1.432346° - alt. 225 m - km 4.69

7 Sentier et chemin communal vers les Fraysses
N 43.458483° / E 1.432012° - alt. 225 m - km 4.83

8 Hameau des Fraysses
N 43.458974° / E 1.427334° - alt. 161 m - km 5.38

9 Pont de Clermont et entrée dans réserve naturelle
N 43.460478° / E 1.420107° - alt. 155 m - km 6.23

10 Porte de sortie de la réserve naturelle
N 43.450154° / E 1.425826° - alt. 157 m - km 7.87

11 Pont de Vénerque-Le Vernet
N 43.43293° / E 1.436034° - alt. 163 m - km 10.49

D/A Parking à proximité de la base nautique
N 43.433692° / E 1.4404° - alt. 162 m - km 10.94

(5) Sortir du ramier, passer le pont sur le Ruisseau de Notre Dame et monter au village par le sentier botanique balisé. La montée est courte mais assez raide. Si le terrain est fortement détrempé, il est possible de rejoindre le village en passant par la route bitumée.

Le sentier débouche devant la magnifique porte fortifiée (en fait, il suit l'emplacement de l'ancienne barbacane qui protégeait la porte fortifiée).

(6) Partir sur la gauche, en direction de la table panoramique d'orientation et contourner le village.

(7) Arrivé sur le parking, prendre sur la gauche le sentier, assez mal tracé au départ, qui passe derrière la maison à l'abandon.

Attention : comme il est clairement indiqué sur le panneau posé là par la mairie, ne cherchez en aucun cas à pénétrer sur le site abandonné et restez absolument en limite du champ cultivé où vous serez en sécurité (si un tracteur passe, vous passez aussi). Il s'agit d'une falaise vive et la bordure, difficile à situer (risque de chute et à-pic de 20 m), peut s'effondrer à tout instant.

Suivre la ligne de poteaux électrique, en prenant soin de les garder à votre gauche. Au 3^e poteau, retrouver en contrebas du talus le chemin communal qui reliait le village de Clermont au quartier des Fraysses, et qui a été sommairement débroussaillé.

Suivre ce chemin jusque dans la plaine.

(8) Tourner à droite et traverser le quartier des Fraysses qui était l'ancien port sur l'Ariège. Vous retrouverez un sentier balisé en jaune qui, du centre du hameau, vous emmènera vers l'Ariège.

Passer la barrière et marcher vers la rivière.

Avant d'arriver à la rivière, tourner à droite et suivre la berge jusqu'au pont dont il vous faudra escalader le talus (sentier visible sur la droite) pour passer de l'autre côté de la rivière (possibilité de continuer tout droit, au lieu de tourner au niveau de la barrière, et de passer par la départementale, mais c'est moins fun).

(9) De l'autre côté du pont, soit redescendre sur la droite le talus raide (mais des vététistes y passent), soit poursuivre sur la départementale et partir à gauche en suivant le sentier balisé qui traverse la réserve naturelle (choix du tracé).

Arrivé à la route goudronnée, ne pas tourner à droite mais passer la barrière et prendre en direction du Moulin. Poursuivre le chemin le long de l'Ariège.

(10) Continuer tout droit en suivant la berge et ne plus suivre les balises. Retrouver la route goudronnée et longer les serres des maraîchers, sur le Chemin du Moulin.

Prendre à gauche, Rue de l'Ail et continuer tout droit jusqu'à l'église du Vernet, en traversant un quartier très aéré où le classement en zone inondable a bloqué l'urbanisation.

Prendre sur la gauche, Rue de l'église (D19) et continuer par la Rue du Pont Vieux. Partir en direction des salles municipales et suivre l'Avenue du 8 Mai 1945 qui traverse la zone verte aménagée en bord de rivière.

(11) Accéder au pont, traverser la rivière, tourner à gauche, au niveau du restaurant "La Plage" et rejoindre le parking de départ (D/A).

Informations pratiques

Comme beaucoup de parcours en milieu naturel, ce parcours présente des risques, notamment en bord de rivière et le long des falaises. Soyez prudents, surveillez vos enfants, respectez le milieu naturel et les cultures.

Certaines parties peuvent être glissantes en période pluvieuse. N'hésitez pas à prendre des bâtons de marche, certains talus, notamment de part et d'autre du pont de Clermont, étant un peu raides. Portez des chaussures et des vêtements adaptés : l'entretien de certaines portions du circuit, bien que suivant des chemins communaux, est aléatoire et, s'il reste toujours ouvert, il arrive que quelques ronces ou orties aient envie de déborder sur le chemin.

A proximité

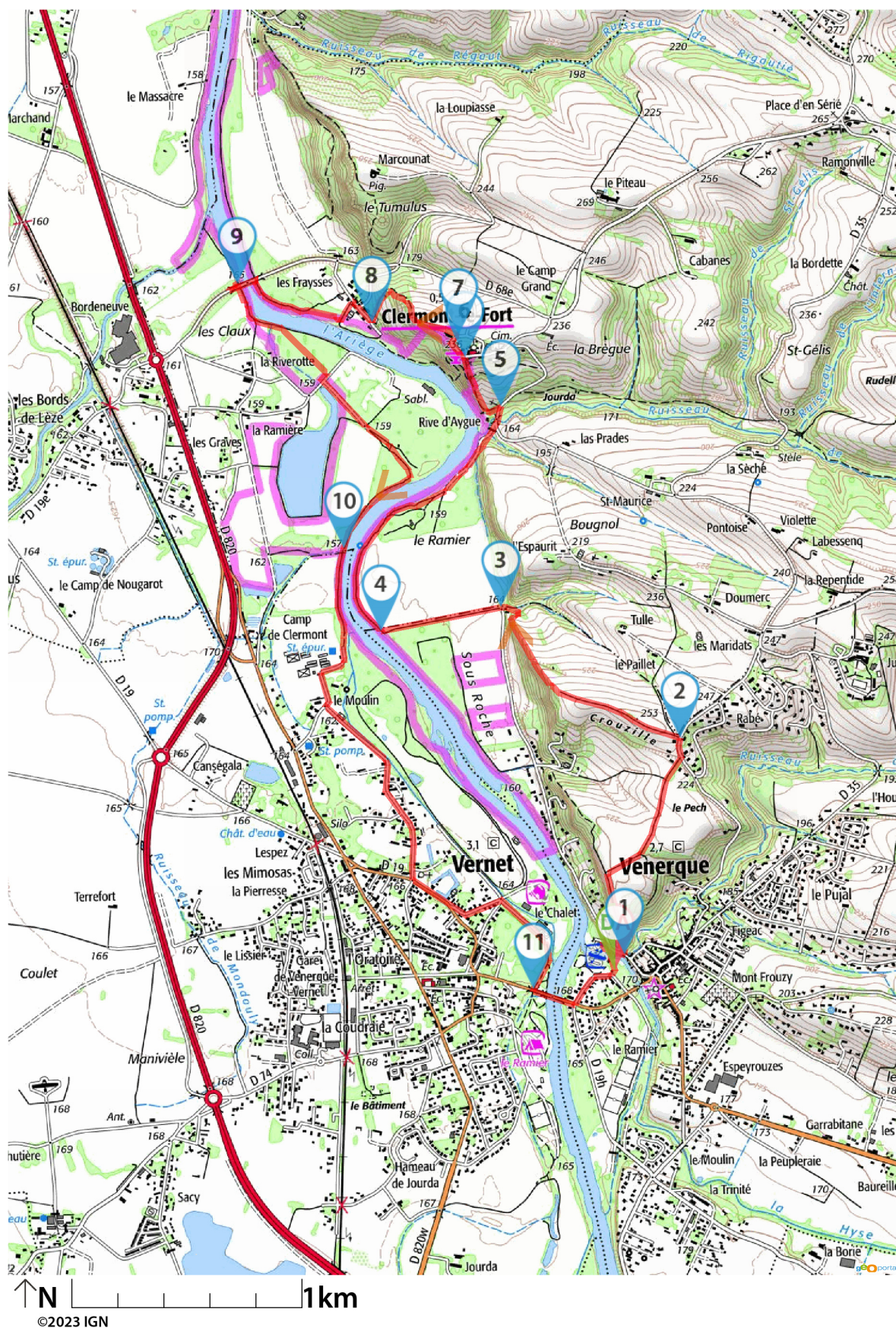
- À Venerque, belle église fortifiée.

- À Clermont le Fort, village avec porte fortifiée.

- Possibilité de boire un verre, voire de grignoter, à Venerque, au Vernet sur la place, à Clermont-le-Fort.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-venerque-clermont-le-fort-venerqu/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

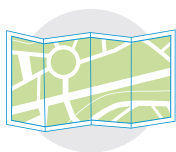
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



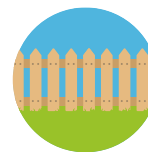
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.